

ATTENTES ÉLECTORALES

LOGEMENT ET HABITATION



Prioriser le soutien aux logements sociaux et réellement abordables.

ÉTAT DE SITUATION AU BAS-SAINT-LAURENT

- Le taux d'inoccupation calculé en 2025 pour la région se situe à 1%, alors qu'il est de 2,7% dans l'ensemble du Québec (Desjardins, 2026).
- Un nombre important de municipalités bas-laurentiennes ne dispose pas d'un niveau d'infrastructures permettant l'ajout significatif de nouvelles habitations.
- La plupart des villes de centralité et les cités régionales sont confrontées à une hausse continue de la valeur immobilière, ce qui réduit fortement l'accès à des logements réellement abordables.
- En 2022, avec l'implantation du Programme d'habitation abordable du Québec, la définition du seuil d'abordabilité est passée d'une méthode s'appuyant sur le revenu des ménages pour se baser sur le prix médian du marché. Ce changement a eu pour effet de hausser le seuil d'abordabilité et d'accroître les difficultés d'accès à un logement réellement abordable au Bas-Saint-Laurent.
- 57% des ménages locataires en situation de pauvreté occupent un logement considéré comme inabordable et 59 % jugent qu'il serait difficile de se reloger s'ils devaient quitter leur habitation actuelle.
- Dans les dernières années, 18 % de la population déclare avoir eu de la difficulté à répondre à ses besoins essentiels et ceux de la famille une fois le logement payé.
- Au Bas-Saint-Laurent, dans le contexte actuel de pénurie de logements, la vaste majorité de l'immobilier locatif à court terme est mobilisée pour l'industrie touristique, ce qui laisse très peu d'opportunités pour la mise à disposition de logements temporaires pour les personnes en situation d'instabilité résidentielle.

NOS DEMANDES



Revoir et bonifier les mesures de soutien aux logements sociaux et réellement abordables en prenant en compte le revenu des ménages par territoire et l'indice de vitalité économique des municipalités.



Garantir 20% de logements sociaux et hors marché.



Relancer et réinvestir dans les programmes qui touchent directement le milieu de vie des personnes âgées et vulnérables et qui favorisent leur maintien à domicile (RenoRégion, Rénovation Québec et Adaptation de domicile).



Proposer des mesures d'accès à la propriété adaptées aux réalités rurales.



Revoir les paramètres de partage des coûts des programmes de logement social et abordable entre les ordres de gouvernement afin de tenir compte de la contribution réelle des municipalités et de leur capacité financière.

Consultez en ligne les récentes prises de position de la TREMBSL le logement et l'itinérance.